



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 décembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 3 j) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises à la Commission  
pour examen et décision : statistiques  
agricoles et rurales**

## **Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les faits récents survenus dans le domaine des statistiques agricoles et rurales**

### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la décision 2014/219 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les faits récents survenus dans le domaine des statistiques agricoles et rurales. Ce rapport comprend : i) un rapport du Comité directeur de la Stratégie mondiale, dans lequel sont présentées les principales activités destinées à mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales; ii) un rapport récapitulatif des travaux entrepris à ce jour par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales, notamment un projet de programme de travail sur l'amélioration de la pertinence et de la fiabilité des données relatives à l'alimentation tirées des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages; et iii) un rapport de la FAO sur l'élaboration de nouveaux principes directeurs dans la perspective du Programme mondial du recensement de l'agriculture 2020, pour la période 2016-2025.

La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès accomplis et à continuer à guider le Comité directeur, le Groupe d'experts et la FAO dans la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer la capacité des systèmes nationaux de statistiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et au milieu rural.

---

\* E/CN.3/2015/1.



# **Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les faits récents survenus dans le domaine des statistiques agricoles et rurales**

## **I. Introduction**

1. Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-neuvième session en 2008, un Groupe de travail des statistiques agricoles, dirigé par EUROSTAT et composé de représentants de la Banque mondiale, de la FAO et du Département de l'agriculture des États-Unis, a établi un rapport qui donne une vue d'ensemble des principaux problèmes rencontrés en matière de statistiques agricoles et propose un projet de cadre du plan stratégique de perfectionnement des statistiques rurales et agricoles nationales et internationales.

2. À sa quarantième session, tenue en 2009, la Commission a approuvé les mesures qu'il était proposé de prendre et un groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles a été établi pour élaborer un plan stratégique de perfectionnement des statistiques agricoles et rurales. En 2009, la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été mise au point puis examinée lors de plusieurs réunions internationales et régionales réunissant un grand nombre d'experts de bureaux nationaux et internationaux de la statistique, de décideurs et de parties prenantes. À sa quarante-deuxième session, en 2011, la Commission a approuvé les aspects techniques et les orientations stratégiques de la Stratégie mondiale et a instamment prié la FAO et le groupe des Amis de la présidence d'élaborer plus rapidement le plan visant à la mettre en œuvre, qui permettrait de renforcer les systèmes nationaux de statistiques agricoles. Le plan d'action, qui a été établi sous forme d'un programme complet d'assistance technique, de formation et de recherches et définit le cadre de gouvernance nécessaire pour guider la mise en œuvre de la Stratégie mondiale, a ensuite été présenté et approuvé par la Commission à sa quarante-troisième session, tenue en 2012.

3. Lors de la même session, la Commission a approuvé la création du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales, nouveau mécanisme chargé de recenser les bonnes pratiques et de définir des principes directeurs sur les concepts, méthodes et normes statistiques relatifs à la sécurité alimentaire, à l'agriculture durable et au développement rural. Ce nouveau groupe a remplacé le Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture en élargissant son mandat pour couvrir toute la gamme d'indicateurs sur le développement rural. Le Groupe d'experts est également chargé de faciliter la coordination et l'intégration des statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural avec d'autres normes statistiques internationales relatives à des domaines apparentés et de conseiller le Bureau mondial sur le programme de recherche de la Stratégie mondiale.

4. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale ont été régulièrement portés à l'attention de la Commission de statistique en 2013 et 2014. Le rapport présenté à la Commission en 2015 est de plus vaste portée que les rapports précédents car il comprend un compte rendu des activités menées par le

Groupe d'experts et une présentation du nouveau Programme mondial de recensement 2020 de la FAO, qui met l'accent sur les efforts déployés et les nouveaux progrès accomplis à l'échelle mondiale dans le domaine des statistiques agricoles et rurales.

## **II. Rapport du Comité directeur mondial sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales**

### **A. Introduction**

5. Le présent rapport a pour objet d'informer la Commission de statistique des progrès accomplis depuis sa quarante-cinquième session dans l'exécution de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Ce rapport traite des sept thèmes suivants : i) évaluation générale des progrès accomplis en 2014; ii) gouvernance et nouveau cadre de suivi et d'évaluation; iii) élaboration de méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité; iv) mise en œuvre de l'assistance technique et de la formation; v) coordination des projets de renforcement des capacités statistiques menés dans le cadre de la Stratégie mondiale; vi) financement; et vii) orientations à suivre et priorités pour 2015.

### **B. Évaluation générale des progrès accomplis en 2014**

6. En ce qui concerne les priorités définies dans le précédent rapport d'activités, presque tous les objectifs fixés pour 2014 ont été atteints.

7. Le Bureau mondial a : i) amélioré les mécanismes de coordination entre le Bureau mondial et les partenaires d'exécution régionaux; ii) déployé d'importants efforts en vue de coordonner les travaux menés dans le cadre de la Stratégie mondiale avec d'autres projets de renforcement des capacités statistiques et de mettre en œuvre le plan de communication de la Stratégie mondiale; iii) mis au point un nouveau cadre de suivi et d'évaluation, en accordant une attention particulière à la coordination des divers cadres régionaux; iv) privilégié et accéléré la réalisation de travaux de recherche, en élaborant les principes directeurs et documents techniques connexes; v) entrepris d'établir un répertoire des nouvelles méthodes, normes et bonnes pratiques présentant un bon rapport coût-efficacité à mettre à la disposition des pays; et vi) contribué à mettre en place le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales. Des efforts restent cependant à fournir pour mobiliser des fonds supplémentaires dans les régions ne disposant pas de moyens financiers suffisants.

8. En Afrique, la Banque africaine de développement a publié un rapport dans lequel figurent les résultats de la première phase des travaux d'évaluation nationaux et apporté son appui à la mise en pratique dans sept pays du Plan stratégique relatif aux statistiques agricoles et rurales. Avec la Banque africaine de développement, le Bureau régional de la FAO a apporté une assistance technique à la réalisation d'évaluations nationales approfondies dans sept pays. Dans le cadre des activités de formation, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a entrepris de renforcer les capacités des centres de formation régionaux et a accordé des bourses

d'études de courte ou de longue durée. La CEA a par ailleurs organisé des ateliers et des séminaires afin de veiller à ce que les besoins de formation soient pris en compte dans les plans sectoriels. La mise au point du cadre de suivi et d'évaluation du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine a été reportée en 2015, car le cadre de résultats du Programme a été révisé de fond en comble en 2014.

9. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le Bureau régional de la FAO a achevé les évaluations nationales approfondies menées dans cinq pays et en a entrepris de nouvelles dans trois autres pays. En outre, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISPA) de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a organisé plusieurs ateliers afin de veiller à ce que les besoins de formation soient pris en compte dans les plans sectoriels, renforcé les capacités des instituts de formation nationaux et régionaux et mis au point des programmes d'enseignement et du matériel de formation en ligne.

## **C. Gouvernance et nouveau cadre de suivi et d'évaluation**

### **1. Gouvernance**

10. Les structures de gouvernance mises en place pour orienter la mise en œuvre à l'échelle mondiale et régionale de la stratégie mondiale fonctionnent comme prévu.

11. À l'échelle mondiale, en 2014, les membres du Comité directeur mondial se sont réunis deux fois en personne et une fois par téléconférence. Lors de sa huitième réunion, qui a eu lieu en mars 2014, le Comité directeur mondial a approuvé l'allocation de fonds au Bureau mondial et à la région Asie-Pacifique en 2014. Lors d'une consultation en ligne organisée en juillet 2014, le Comité a approuvé l'allocation de fonds à la région Afrique et le projet de réorganisation du secrétariat régional aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale en Afrique. La neuvième réunion du Comité directeur mondial, organisée en septembre 2014, a été l'occasion d'informer les membres du Comité de l'état d'avancement du programme de recherche et des principales réalisations de la composante formation. Les membres ont en outre pris connaissance des résultats en matière de mise en œuvre obtenus dans les pays des régions Afrique et Asie-Pacifique et des synergies entre la Stratégie mondiale et d'autres projets de renforcement des capacités statistiques en cours.

12. Trois consultations en ligne du Conseil d'administration mondial ont été organisées en 2014 : la première en février, pour approuver les programmes de travail de l'Asie/Pacifique et du Bureau mondial (pour le compte du Comité directeur mondial) pour 2014; la deuxième en avril, pour approuver la demande de remboursement des dépenses engagées avant l'établissement du fonds régional d'affectation spéciale, formulée par la Banque africaine de développement; et la troisième en juin pour approuver le programme de travail annuel pour l'Afrique.

13. À l'échelle régionale, la troisième réunion du Comité directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a eu lieu en novembre 2014 à Bangkok. L'objectif de cette réunion était d'examiner les activités en cours et d'adopter le projet de programme de travail et de budget pour 2015 et la nouvelle liste des pays prioritaires pour 2015. La troisième réunion du Comité directeur régional pour l'Afrique, organisée en avril 2014 à Nairobi, a permis d'approuver la nouvelle présidence du Comité directeur,

d'adopter le plan de travail pour 2014 et la méthodologie et les résultats des évaluations de pays sur les indicateurs de capacités en matière de statistiques agricoles et de décider d'entreprendre des évaluations de pays à moindre échelle (limitées aux indicateurs susmentionnés) en 2015, puis intégrales en 2017.

14. D'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'établissement du Bureau mondial et des bureaux régionaux. Le Bureau mondial dispose maintenant du personnel nécessaire; le Bureau régional de l'Asie et du Pacifique a de nouveau publié l'avis de vacance du poste de coordonnateur régional. En Afrique, le secrétariat régional a été réorganisé grâce au recours à des consultants chargés de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.

15. D'importants efforts ont été déployés pour renforcer les mécanismes de coordination des partenaires participants et d'autres projets apparentés. Des réunions des partenaires d'exécution ont été régulièrement organisées : une a eu lieu à Rome en septembre entre les partenaires d'exécution régionaux de l'Afrique et de l'Asie et le Bureau mondial et il est prévu d'en organiser une autre en mars 2015 à Bangkok. Le Bureau mondial assiste systématiquement à toutes les réunions des comités directeurs régionaux tenues en Asie et en Afrique et le Coordonnateur de l'assistance technique et de la formation du Bureau mondial favorise également la coopération entre ces deux régions.

16. Dans les trois régions où les fonds demeurent insuffisants (Amérique latine, Proche-Orient et Communauté des États indépendants), certains progrès ont été réalisés dans la perspective de futures activités. Un premier projet de plan d'action régional pour la Communauté d'États indépendants a été approuvé par le Comité inter-États de statistique de la Communauté et la version finale de ce projet est sur le point d'être achevée. La région a bénéficié d'une aide de la Banque mondiale pour mener des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale. Il est prévu d'organiser en février 2015 un atelier initial, au cours duquel seront examinées les synergies avec la Stratégie mondiale, ainsi que les questions de financement. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le projet de plan d'action régional est actuellement à l'examen avant la présentation de sa version finale. La Banque interaméricaine de développement contribue également à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale dans cette région en finançant des activités visant à améliorer les méthodes des enquêtes agricoles. Un comité directeur régional et une conférence régionale des donateurs devraient être organisés en 2015 pour réunir des fonds supplémentaires. Au Proche-Orient, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a, avec le Bureau régional de la FAO, été priée par la commission régionale de statistique d'élaborer un plan d'action régional. Ce plan d'action reste à achever et une conférence régionale des donateurs et une réunion du comité directeur régional seront organisées en 2015.

17. Le plan de communication du Bureau mondial sera mis en œuvre en 2014. Plusieurs supports de sensibilisation ont été créés et un système de graphisme cohérent a été mis au point et sera adopté par les régions. D'importants efforts ont été déployés en vue de publier le bulletin d'informations en ligne mensuel et de mettre au point le site Web (<http://www.gsars.org>) de la Stratégie mondiale. En outre, la région Afrique a commencé à publier régulièrement un bulletin d'informations dans lequel elle présente les activités mises en œuvre dans la région. Des plans de communication sont également élaborés dans la région Asie-Pacifique.

## **2. Nouveau cadre de suivi et d'évaluation**

18. Avec l'appui de deux spécialistes, le personnel du Bureau mondial a achevé l'élaboration d'un nouveau cadre de suivi et d'évaluation qui permet de communiquer des informations plus détaillées et d'en faire la synthèse aux niveaux mondial et régional. Les régions et les membres du Comité directeur mondial, y compris les principaux donateurs, ont participé à ces travaux de révision.

19. Dans le nouveau cadre de suivi et d'évaluation, une attention particulière est accordée à la coordination des divers cadres régionaux, étant entendu qu'il importe de disposer d'indicateurs significatifs et aisément quantifiables. À cet égard, le nouveau cadre logique de la Stratégie mondiale a été révisé compte tenu des trois axes de la Stratégie mondiale et des quatre grands résultats escomptés du programme.

20. Pour assurer l'intégration des résultats escomptés à tous les niveaux, les cadres logiques du Bureau mondial et des deux régions ont été réunis. En outre, une évaluation méthodique des indicateurs de résultats a été faite afin de définir les résultats escomptés qui contribueraient directement à la Stratégie mondiale et d'autres résultats intermédiaires, qui ont été classés dans la catégorie des activités. Établi à l'issue de cette révision, le nouveau cadre permet également d'établir des comptes rendus au niveau des activités. Il comprend également une nouvelle dimension, qui n'existait pas dans la version initiale : le suivi des activités au niveau des pays. L'objectif de cette nouvelle fonction est d'observer des activités menées dans un pays donné, en identifiant des indicateurs explicites au niveau national, portant à la fois sur les résultats escomptés et les activités mises en œuvre.

21. Le cadre révisé sera adopté par tous les partenaires et toutes les régions. Il vise à parvenir à un degré d'harmonisation optimal entre les cadres régionaux et mondial et à permettre de suivre la complémentarité des fonds reçus en dehors du Fonds mondial d'affectation spéciale. Il doit en outre mettre en évidence le rôle de catalyseur de la Stratégie mondiale.

## **D. Élaboration de méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité**

22. Les travaux de recherche ont commencé en début d'année 2013 après l'approbation, lors d'une réunion d'experts organisée en décembre 2012, de la liste de travaux de recherche prioritaires (provenant du programme de recherche qui figurait dans le Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale). Au cours du premier trimestre 2013, le Comité directeur mondial et le Conseil d'administration mondial ont procédé aux allocations budgétaires correspondantes. Tout au long de l'année 2014, le Bureau mondial n'a ménagé aucun effort pour assurer la réalisation du programme de recherche. Le programme de recherche pour 2014 était organisé de manière stratégique, les différents sujets étant regroupés en 10 grands thèmes. Les résultats des travaux de recherche ont été examinés lors des deuxième et troisième réunions du Comité consultatif scientifique, organisées à Rome en janvier et en novembre 2014, respectivement.

23. Afin d'assurer la mise en œuvre rationnelle des travaux pour chaque thème et d'obtenir plus rapidement des résultats, l'approche suivante a été adoptée : i) un plan de travail détaillé a été mis au point pour chaque sujet; ii) les travaux ont été

menés en collaboration étroite avec des consultants afin de finaliser et de publier les premiers résultats des recherches entreprises en 2013 qui ont été révisés par le Comité consultatif scientifique; iii) des instituts de recherche qualifiés ont été recensés au terme d'invitations à soumissionner et les meilleurs instituts ont été chargés d'effectuer des travaux de recherche, sous la direction technique du Bureau mondial; et iv) des complémentarités et des synergies ont été établies avec les travaux de recherche menés dans le cadre d'autres initiatives, telles que le projet sur le bétail mis en œuvre par la FAO, le Système d'information sur les marchés agricoles de la FAO et l'Étude de la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale. L'état d'avancement des activités menées en 2014 est récapitulé ci-après, par grand thème de recherche.

24. Sur le thème du cadre de statistiques agricoles, quatre activités sont en cours de réalisation. En ce qui concerne le système de comptabilité environnementale et économique pour l'agriculture (qui s'intitule dorénavant « système de comptabilité environnementale et économique pour l'agriculture, les forêts et les pêches »), un document de réflexion sur la question a été examiné par le Comité consultatif scientifique et un projet de principes directeurs a été établi et révisé par un groupe d'experts international début octobre 2014. Le système de comptabilité environnementale et économique est actuellement mis à l'essai dans quatre pays (Australie, Canada, Colombie et Indonésie) et la version finale des principes directeurs sera publiée au cours du premier trimestre 2015. En ce qui concerne le cadre d'enquête intégré, le rapport technique a été achevé et publié en juillet 2014 et des principes directeurs devraient être rendus publics au premier trimestre 2015. S'agissant de la mise au point d'une enquête intégrée sur l'agriculture et le milieu rural, une approche intégrée visant à réunir dans le cadre d'enquêtes régulières l'ensemble minimum de données de base a été définie. Le premier objectif de ce projet est d'élaborer la structure et la méthode d'une enquête à objectifs multiples sur les exploitations agricoles, qui vise à obtenir régulièrement toutes les données agricoles nécessaires. La définition de la méthode à suivre précise : i) les informations à obtenir; ii) les diverses possibilités de réunir ces informations dans la durée (annuellement ou sur une base pluriannuelle) et; iii) les différents types d'exploitations agricoles pris en compte dans l'enquête. L'autre objectif du projet consiste à mener l'enquête à objectifs multiples dans les pays jugés prioritaires dans le cadre de la Stratégie mondiale. Il est donc essentiel que le projet puisse être mis en œuvre dans les pays en développement et intégré avec les collectes de données et les initiatives de renforcement de capacités en cours. Le rapport technique sera achevé au début de l'année 2015. En ce qui concerne la révision de l'ensemble minimum de données de base, la phase de révision a été achevée et des liens directs ont été établis avec le projet d'enquête intégrée et les variables des nouveaux principes directeurs du Programme mondial du recensement de l'agriculture.

25. Sur le thème de « l'amélioration des méthodes relatives aux bases d'échantillonnage de référence », trois projets de recherche ont été entrepris. Il s'agit : i) de définir la base d'échantillonnage la mieux adaptée à différents types de paysage; ii) d'améliorer les méthodes permettant d'associer les bases aréolaires et les bases listes; et iii) d'améliorer l'utilisation des systèmes de positionnement universel (GPS), des systèmes d'information géographique et de la télédétection pour l'élaboration d'une base d'échantillonnage. Les rapports techniques sur ces trois sujets ont été soumis à l'examen du Comité consultatif scientifique, qui les a révisés et diffusés sur le site Web de la Stratégie mondiale. Parallèlement, un

manuel sur les bases d'échantillonnage de référence a été mis au point, examiné lors d'une réunion du Comité et présenté au cours d'une réunion d'experts tenue à Rome en novembre 2014. Il devrait être publié au cours du premier trimestre 2015 et sera révisé en fonction des résultats obtenus au terme d'essais actuellement effectués en situation réelle dans trois pays (Guatemala, Népal et Rwanda). Les projets qui consistent à mettre au point un progiciel « R », à exploiter les fonctions existantes d'autres progiciels libres qui facilitent l'élaboration d'une base d'échantillonnage de référence et à organiser des enquêtes par sondage dans des pays seront entrepris en 2015.

26. Sur le thème de l'amélioration des méthodes de collecte de données, trois projets de recherche ont été entrepris. S'agissant des méthodes d'estimation du coût de production dans les pays en développement, un projet de principes directeurs a été publié en août 2014, en même temps qu'une analyse approfondie des travaux déjà réalisés sur la question (établie conjointement avec le Centre commun de recherches de la Commission européenne). Les résultats obtenus au terme des essais actuellement effectués en situation réelle en Colombie, en Indonésie et en Tunisie serviront à réviser les principes directeurs qui devraient être publiés en mars 2015. S'agissant de l'amélioration des méthodes d'estimation des pertes après récoltes, une analyse des travaux antérieurs a été effectuée sur la base des premiers travaux menés par un chercheur du Service de recherches économiques du Département de l'agriculture des États-Unis et un statisticien expérimenté a été recruté pour poursuivre ces travaux importants très appréciés des pays. Une petite équipe technique composée de statisticiens et de spécialistes de divers sujets a été constituée au sein de la FAO pour coopérer avec ce consultant. Un premier rapport technique et une analyse des travaux antérieurs ont été établis et des synergies sont mises en place avec les activités menées dans le cadre d'un réseau plus vaste consacré aux pertes et au gaspillage alimentaires et dirigé par le World Resource Institute. Les directives finales sur les pertes après récoltes devraient paraître à la fin de l'année 2015. S'agissant des « nouvelles technologies pour la saisie et la compilation de données sur le terrain », un logiciel d'entretien individuel assisté par ordinateur a été mis au point par l'équipe de l'Étude de la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale avec l'appui de la Stratégie mondiale. Le logiciel est disponible et opérationnel. Il sera mis à l'essai en 2015 dans certains pays aux fins des recensements et des enquêtes agricoles.

27. Sur le thème de l'amélioration des méthodes d'estimation du bétail et des produits animaux, un accord a été signé avec l'Université de la Nouvelle-Angleterre en Australie pour effectuer des recherches sur la question. Ces travaux auront lieu en 2015. Des principes directeurs sur les meilleures pratiques relatives au bétail itinérant, qui ont valeur de priorité pour la région Afrique, devraient être achevés en juin 2015 au plus tard.

28. Sur le thème de l'amélioration des méthodes statistiques relatives à la sécurité alimentaire, il existe deux grands sujets de recherche. Le premier, qui a trait à l'amélioration des méthodes de mesure de la consommation alimentaire, est étudié par un groupe de travail technique, créé dans le cadre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales pour fournir des orientations générales au Comité directeur mondial et au Bureau mondial aux fins de la mise en œuvre du plan d'action. Les activités menées sur ce thème font l'objet de rapports distincts. S'agissant de l'amélioration des méthodes relatives au bilan des disponibilités alimentaires, des travaux de recherche effectués



par la Division des statistiques de la FAO serviront de base à l'élaboration de principes directeurs révisés visant à mettre en œuvre ces méthodes au niveau national en 2015.

29. Sur le thème de l'amélioration des méthodes d'estimation des récoltes, un accord a été signé à la fin de l'année 2014 avec l'Indian Agricultural Statistics Research Institute (IASRI) en vue d'élaborer des méthodes d'estimation des zones de culture, des rendements et de la production dans différentes conditions (cultures pures, mixtes ou continues). Un premier rapport sur l'analyse des travaux antérieurs a été établi et des principes directeurs devraient être finalisés au milieu de l'année 2016 au plus tard. Les méthodes d'estimation du rendement des cultures de plantes-racines constituent un autre domaine de recherche. En collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles du Zanzibar, l'équipe de l'Étude de la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale a, dans le cadre de ses travaux de mesure de la superficie des terres, validé des méthodes de mesure de la production de cassave au moyen de relevés quotidiens, d'enquêtes par rappel et du prélèvement de récoltes. Cette expérience fait l'objet d'un rapport technique actuellement élaboré par l'équipe de l'Étude de la mesure des niveaux de vie qui sera achevé en 2015.

30. Sur le thème de l'amélioration de la méthodologie relative à l'utilisation de la télédétection, il est prévu de mener des travaux sur trois sujets différents. S'agissant des méthodes de télédétection efficaces et fiables, le rapport technique sur la question a été achevé et publié. En ce qui concerne les méthodes d'utilisation de bases de données sur le couvert terrestre et l'utilisation des sols, deux projets de rapport ont été établis : le premier, qui est une analyse préliminaire en vue de la préparation et de la collecte de données, traite des travaux et résultats antérieurs sur les bases de données nationales existantes sur le couvert terrestre et du coût relatif de systèmes de différentes résolutions/échelles. Le deuxième, consacré à l'amélioration des méthodes d'utilisation des bases de données existantes sur le couvert terrestre et l'utilisation des sols aux fins des statistiques agricoles, récapitule les données nécessaires ainsi que celles dont on dispose à ce sujet, propose des méthodes de test en situation réelle visant à évaluer les plateformes et les détecteurs disponibles, des indicateurs de rentabilité et une méthode pratique de validation des systèmes d'observation terrestre. Les résultats des essais en situation réelle actuellement réalisés seront présentés dans la version finale des principes directeurs. S'agissant du rapport coût-efficacité de la télédétection dans les pays en développement, une première analyse des travaux antérieurs a été menée et un consultant établira un document technique à ce sujet en 2015. En outre, des principes directeurs sur l'utilisation de la télédétection dans le domaine des statistiques agricoles devraient être publiés en 2015. Ce manuel réunira, à l'usage du personnel des bureaux nationaux de la statistique, les conclusions des trois domaines de recherche, ainsi que des travaux consacrés à l'amélioration de l'intégration des méthodes d'information géographique et des statistiques.

31. Sur le thème de l'amélioration de la qualité et de l'utilisation des données administratives, l'Université d'État de l'Iowa et l'Université de Makerere (Ouganda) ont été sélectionnées pour effectuer des travaux communs. Les premier et deuxième rapports techniques, comprenant une analyse des travaux antérieurs et des lacunes existantes, ont été établis et des principes directeurs finals devraient être publiés en février 2016. Tous les documents techniques pertinents paraîtront cependant en 2015.

32. Sur le thème des indicateurs et des méthodes de collecte relatifs à la pêche artisanale, il a été prévu de mener des recherches sur deux sujets. S'agissant du premier, l'élaboration d'un module pour les pêches et l'aquaculture aux fins des recensements et des enquêtes, deux projets de principes directeurs ont été proposés et seront publiés au début de l'année 2015. S'agissant du deuxième sujet, l'intégration des pêches et de l'aquaculture continentales artisanales dans les bases d'échantillonnage de référence, des travaux sont prévus en 2015.

33. Sur le thème de la meilleure intégration de l'information géographique et des statistiques, l'élaboration, sur la base des statistiques, de méthodes fiables de désagrégation spatiale et d'intégration de divers types d'information géographique et de données d'enquêtes géo-référencées constitue un domaine de recherche. Une étude a été réalisée à ce sujet et est actuellement révisée pour être publiée au début de l'année 2015.

34. Afin de mettre tous ces résultats à la disposition des utilisateurs, un répertoire est en cours de création et entrera en service au deuxième trimestre 2015.

35. En 2014, le Bureau mondial a établi 16 publications, dont des documents techniques établis dans le cadre du volet recherche. Ces documents sont tous disponibles sur le site : <http://www.gsars.org/category/publications/>. Des principes directeurs ont été publiés en juillet sur les thèmes suivants : plans stratégiques pour les statistiques agricoles et rurales, évaluation des capacités nationales d'établissement de statistiques agricoles et rurales et évaluations nationales approfondies. Des principes directeurs ont été publiés en août sur l'accès aux microdonnées agricoles et d'autres seront finalisés en novembre sur l'estimation des émissions de gaz à effet de serre. En outre, un rapport sur l'ensemble minimum de données de base a été achevé en décembre 2014. Par ailleurs, d'importants progrès ont été réalisés dans l'élaboration des documents suivants : i) des principes directeurs sur le cadre d'enquête intégré; ii) un guide pratique sur les méthodes d'estimation des coûts de production dans les pays en développement; iii) des principes directeurs sur les classifications agricoles; iv) des principes directeurs sur les pêches et l'aquaculture dans les cadres de recensement; et v) des principes directeurs sur le bétail itinérant. Dans le cadre du volet recherche, au niveau mondial, le matériel de formation en ligne visant à intégrer les recensements démographiques et agricoles a été mis au point en 2014 et sa diffusion et la véritable formation devraient commencer en 2015.

## **E. Exécution des composantes formation et assistance technique**

36. Certains pays prennent des dispositions et des initiatives en réponse à la Stratégie mondiale. Les demandes d'aide pour utiliser des méthodes d'un bon rapport coût-efficacité sont en augmentation et les partenaires d'exécution de la Stratégie mondiale reçoivent des demandes détaillées en matière de recherche. La mise à disposition et l'utilisation progressives de méthodes d'un bon rapport coût-efficacité et le nombre croissant de partenariats noués dans le cadre de la Stratégie mondiale contribuent à la réalisation de l'objectif global consistant à collecter des données de meilleure qualité. Les progrès en cours sont regroupés, suivis et diffusés au moyen du site Web de la Stratégie mondiale, et la lettre d'information électronique est publiée chaque mois par le Bureau mondial et les sites Web des partenaires d'exécution.

37. Au titre de la composante assistance technique, la première étape de l'évaluation des pays, qui permet de recenser les pays prioritaires de chaque région et de se faire une idée des principaux besoins en matière d'assistance technique de chaque pays, a été achevée en Afrique et dans la région Asie-Pacifique, ainsi que dans 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les résultats de la région Afrique, portant sur 52 pays, ont été publiés en novembre 2014. En Afrique et en Asie-Pacifique, les premières auto-évaluations ont été suivies de bilans approfondis, qui correspondent à la phase d'évaluation des plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales. Dans le cadre de la Stratégie mondiale et des préparatifs de sa mise en œuvre, des bilans approfondis de pays ont été réalisés par le Bureau régional pour l'Afrique de la FAO, grâce à une subvention reçue par la Fondation Bill et Melinda Gates au Burkina Faso, en Éthiopie, au Ghana, au Mali, au Nigéria et en Ouganda. Dans la région Asie-Pacifique, le Bureau régional de la FAO a réalisé les bilans approfondis du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Indonésie, du Samoa et de Sri Lanka et commencé ceux des Fidji, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao.

38. En 2014, sur la recommandation du Bureau mondial, la région Afrique a décidé d'aider les pays à élaborer directement les plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales pour leur éviter de devoir réaliser d'abord les bilans approfondis puis les plans stratégiques. En 2014, la Banque africaine de développement a appuyé l'élaboration des plans stratégiques au Bénin, à Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Sénégal et au Soudan. En outre, le Burundi a été désigné comme pays pilote pour la mise en œuvre des directives relatives à l'élaboration des plans stratégiques et reçu l'appui conjoint de la Banque africaine de développement et du Bureau mondial. En Tanzanie, la Banque africaine de développement, la FAO et le Ministère américain de l'agriculture ont collaboré à la mise au point du plan d'action pour le plan directeur relatif aux statistiques agricoles. Le Bureau mondial et le Ministère américain de l'agriculture ont fourni le même type d'appui au Malawi. En ce qui concerne l'assistance technique, la Banque africaine de développement a également aidé Cabo Verde à préparer le recensement mondial de l'agriculture, et le Rwanda à analyser les résultats nationaux de l'enquête de 2013 sur l'agriculture.

39. Les activités de formation, qui portent notamment sur l'élaboration de programmes pour les formations organisées à l'échelon régional, des évaluations des besoins en matière de formation et le renforcement des organismes de formation existants, sont également en bonne voie, en particulier en Afrique. Les bourses d'études qui y sont octroyées dans le cadre du plan d'action régional par les partenaires d'exécution se sont avérées un succès, 33 étudiants ayant commencé une formation au niveau *Master* dans les meilleurs universités et centres régionaux de formation spécialisés en statistiques agricoles : l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée à Abidjan et à Dakar, l'Eastern Africa Statistical Training Center à Dar es-Salaam et l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée à Yaoundé. En outre, la CEA s'est consacrée à l'élaboration de programmes de formation harmonisés à trois niveaux différents et de leur contenu pour les organismes régionaux. Les programmes portaient sur les sujets suivants : i) les méthodes d'échantillonnage pour les enquêtes sur l'agriculture; ii) le traitement et la diffusion de données sur l'agriculture; iii) la comptabilité économique pour l'agriculture; iv) le recensement mondial de l'agriculture et les enquêtes sur l'agriculture. Par ailleurs, deux sessions de formation ont été

organisées : l'une pour les responsables des ressources humaines des instituts nationaux de statistique, afin de les aider à améliorer les évaluations des besoins en matière de formation, et l'autre pour des statisticiens des organismes chargés de produire des statistiques agricoles, afin qu'ils puissent produire en temps voulu des informations fiables sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire.

40. Dans la région Asie-Pacifique, les activités de formation sont également en bonne voie. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en coopération avec l'ISAP, a organisé une réunion du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique pour encourager la coordination et l'échange d'informations entre les centres de formation à la statistique. Un sous-groupe chargé des statistiques agricoles et rurales a été créé pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale et, à cette fin, l'ISAP a organisé le sixième atelier sur les partenariats dans le domaine de la formation statistique dans la région Asie-Pacifique, sur le thème de la création de réseaux et de la coordination pour les statistiques agricoles et rurales, ainsi qu'une réunion d'experts pour étudier la mise en place d'un cadre commun de compétences de base et les outils nécessaires à la réalisation d'une évaluation des besoins en formation dans la région. Un atelier régional consacré à l'organisation d'un stage régional sur les méthodes d'échantillonnage pour produire des données de base pour les statistiques agricoles et rurales s'est tenu dans le cadre des activités connexes à la Stratégie globale (en collaboration avec Badan Pusat Statistik-Statistics Indonesia).

## **F. Coordination des initiatives de renforcement des capacités statistiques dans le cadre de la Stratégie mondiale**

41. En 2014, la mise en œuvre de la Stratégie au niveau mondial a été menée en étroite collaboration avec d'autres initiatives relevant du domaine de la statistique, à savoir : i) le Recensement mondial de l'agriculture 2020; ii) le projet Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), dont les activités de recherche sont directement liées à la Stratégie mondiale; iii) les initiatives en matière de renforcement des capacités du Ministère américain de l'agriculture; iv) le projet sur les statistiques de la riziculture financé par le Japon (Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique, ou CARD); et v) le soutien apporté par la Banque asiatique de développement au plan d'action régional pour la région Asie-Pacifique.

42. La FAO est le principal organisme des Nations Unies chargé de promouvoir le programme décennal mondial pour le recensement de l'agriculture. Elle met actuellement la dernière main à l'élaboration des directives pour le programme 2020, qui couvrira la période 2016-2025. Il se caractérise principalement par son lien étroit avec la Stratégie mondiale, le recensement de l'agriculture en étant l'une des pierres angulaires en ce qu'il constitue une source importante d'apports pour l'ensemble minimal de données de base (premier pilier de la Stratégie mondiale) et pour l'intégration (deuxième pilier) de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux grâce à un cadre directeur d'échantillonnage, ainsi qu'à un système de recensements et d'enquêtes agricoles intégrés préconisés par la Stratégie mondiale (Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles, ou AGRIS). Des travaux ont été menés afin d'harmoniser l'ensemble minimal de

données de base recommandé par la Stratégie mondiale avec AGRIS et les nouvelles caractéristiques du Programme mondial du recensement de l'agriculture 2020, qui font l'objet de rapports distincts.

43. Créé en 2011 à la demande des ministres de l'agriculture du Groupe des Vingt, le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS : <http://www.amis-outlook.org/>) est une plateforme interinstitutions dont l'objectif est d'améliorer la transparence des marchés agricoles et d'encourager la coordination internationale des politiques en réponse à l'incertitude des marchés. Il porte principalement sur les quatre cultures les plus importantes pour les marchés alimentaires mondiaux, c'est-à-dire le blé, le maïs, le riz et le soja. Y participent tous les membres du G-20 ainsi que l'Espagne et sept pays invités. Sa gouvernance s'articule autour du secrétariat, qui est assuré par la FAO, le Groupe d'information sur le marché alimentaire mondial et le Forum de réaction rapide. Les objectifs de l'AMIS sont les suivants : i) améliorer l'information, les analyses et les prévisions relatives aux marchés agricoles, au niveau national tant qu'international; ii) signaler les anomalies détectées sur les marchés internationaux, et renforcer les moyens d'alerte rapide à l'échelle mondiale le cas échéant; iii) collecter et analyser des informations sur les stratégies, promouvoir le dialogue et les interventions ainsi que la coordination des politiques internationales; et iv) renforcer les capacités statistiques des pays participants. Les activités de renforcement des capacités statistiques sont principalement financées par un projet de la Fondation Bill et Melinda Gates et un autre du Gouvernement japonais, exécutés par la FAO : i) le projet japonais porte uniquement sur les stocks et la production de riz, et vient en aide aux Philippines et à la Thaïlande; ii) le projet de la Fondation Bill et Melinda Gates s'intéresse aux stocks, aux prix du marché et aux prévisions sur la production pour les quatre cultures de l'AMIS, et apporte une aide au Bangladesh, à l'Inde et au Nigéria. Il finance également l'élaboration d'une méthode mondiale (statistique et informatique) destinée à être rendue publique, qui se fait en étroite relation avec le programme de recherche de la Stratégie mondiale, la plupart des activités prévues dans un premier temps au titre des statistiques sur le marché étant traitées dans le cadre de l'AMIS. Les domaines concernés comprennent la mesure directe des stocks de cultures céréalières, les prévisions sur les récoltes et les systèmes d'information sur les prix du marché. Des projets informatiques plus limités, tels que les solutions pour la collecte mobile des données, sont aussi financés. Une assistance sur mesure est fournie aux gouvernements pour répondre aux priorités nationales définies en collaboration avec la FAO, et des synergies sont mises en place au niveau national avec des activités pertinentes d'autres partenaires.

44. L'United States Agency for International Development (USAID) a lancé une initiative nommée Core Agricultural Data Surveys (CARDS) qui vise à accélérer les mesures existantes de renforcement des capacités des pays à produire des données sur l'agriculture. Cette initiative fait partie intégrante du cadre conceptuel et des procédures définis par la Stratégie mondiale et ne constitue pas un processus parallèle de production de données. Elle prévoit de stimuler la demande pour des données de qualité en fournissant des données essentielles, montrant ainsi l'avantage d'avoir des données à disposition et permettant aux gouvernements de se rendre compte par eux-mêmes de leur utilité. Les pays recevront par conséquent une aide à la production de données essentielles afin de démontrer le bien-fondé de la Stratégie mondiale. Le premier cycle de ce projet devrait avoir lieu en 2015-2021 dans huit pays. Pour élaborer des méthodes d'un bon rapport coût-efficacité, la

Stratégie mondiale vise principalement à instaurer une approche intégrée pour les enquêtes périodiques (le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles, par exemple) pour aider les pays à collecter un ensemble minimal de données de base relatives à des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi, le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles participe directement à l'initiative CARDS et peut être une méthode et un instrument utile pour la réalisation d'études intégrées que les pays peuvent utiliser dans le cadre de CARDS.

45. Le projet de la FAO portant sur le renforcement des statistiques agricoles et des informations sur la sécurité alimentaire dans les pays membres de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique grâce à la coopération Sud-Sud pour la période 2013-2018, financé par le Japon, vise à mettre en œuvre et à poursuivre l'élaboration de stratégies nationales de développement de la riziculture conçues ou en cours de conception par les pays, en particulier grâce à l'amélioration des statistiques agricoles, dont les données sur la production de riz. Il permettra de recenser les méthodes statistiques adaptées mises en œuvre dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de s'assurer qu'elles sont adaptées aux pays de la Coalition choisis et de mener des activités de renforcement des capacités des institutions locales grâce à l'organisation de formations et d'ateliers, respectivement aux niveaux national et régional, consacrés à la conception, à la mise en œuvre et à la supervision des enquêtes de terrain grâce aux méthodes choisies. Sa mise en œuvre est en cours dans les neuf pays participants. Un atelier régional devrait se tenir pendant le premier trimestre de 2015 afin d'évaluer les résultats de l'essai préliminaire et de décider de la marche à suivre avec les différents pays. Le Bureau mondial travaille en étroite collaboration avec les responsables de la Coalition pour faire en sorte que les nouvelles méthodes soient diffusées par le biais de la Stratégie mondiale et mises à la disposition d'un grand nombre de pays, éventuellement grâce à des publications communes.

46. En 2014, dans l'Asie et le Pacifique, la Banque asiatique de développement a financé sur ses propres ressources la mise en œuvre de la Stratégie mondiale dans plusieurs pays grâce au projet « Améliorer les statistiques agricoles et rurales pour la sécurité alimentaire ». Des études des méthodes utilisées ont été réalisées au Bhoutan et en République démocratique populaire lao (comparaison des sources de statistiques agricoles existantes), aux Philippines (utilisation du système d'information sur les terres agricoles pour les estimations de surface) et au Viet Nam (élaboration d'une enquête sur le bétail). Des méthodes innovantes de collecte des données ont été testées dans le domaine des statistiques sur la riziculture grâce à l'utilisation d'images radar et optiques (aux Philippines, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam) et une formation aux statistiques a été dispensée au Bhoutan, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. Toutes ces expériences sont utiles et contribuent directement à la composante recherche de la Stratégie mondiale. Pendant toute l'année 2015, il est prévu de renforcer les synergies avec la Banque africaine de développement.

47. Le Bureau mondial a également contribué à créer des synergies entre la Stratégie mondiale et les différentes composantes du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. Le Programme vise en priorité à aider les pays à renforcer leur croissance économique grâce à l'agriculture comme moteur du développement, à éliminer la faim et à réduire la pauvreté également grâce à l'agriculture en augmentant les investissements publics et en accroissant la

productivité. Le Programme constitue le volet agricole du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est lui-même un programme de l'Union africaine depuis 2003. Il est mis en œuvre par les communautés économiques régionales et les pays avec l'appui de la Commission de l'Union africaine et du NEPAD, et se concrétise sous la forme de plans nationaux d'investissements en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Vingt-huit pays ont mis en place de tels plans, bien que le cadre de suivi et d'évaluation du Programme pèche par l'absence de données de qualité permettant de mesurer la progression et les effets des stratégies en place. Dans leur déclaration faite à Malabo, en juin 2014, les chefs d'État ont réaffirmé leur engagement envers les principes et valeurs essentiels et en particulier envers leur responsabilité mutuelle à agir et à obtenir des résultats. Un groupe de travail a été créé pour examiner le cadre de résultats du Programme et élaborer une stratégie pour la mise en œuvre de la déclaration de Malabo. Le Bureau mondial faisait partie du groupe de travail, et l'un des secteurs d'action stratégiques proposés était en lien direct avec le renforcement des capacités nationales pour produire les données nécessaires à la planification, à la gestion et au suivi du Programme, afin de s'assurer que l'élaboration du système de statistiques agricoles fait partie intégrante de la conception de la prochaine génération de plans nationaux d'investissements en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et que le système national de statistique sera financé par le biais d'une stratégie de développement. Diverses activités faisant intervenir les partenaires d'exécution du Programme, le Bureau mondial et les partenaires d'exécution de la Stratégie mondiale en Afrique ont été prévues pour renforcer les synergies entre la Stratégie mondiale et les composantes du Programme. Il s'agit notamment d'évaluer les plans nationaux d'investissements en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire existants, de comparer les indicateurs du nouveau cadre de résultats du Programme avec un ensemble minimal de données de base, de préparer des directives portant sur l'intégration d'une dimension statistique aux plans nationaux d'investissements en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de lancer les directives dans plusieurs pays pilotes et de proposer une assistance technique et des formations.

## **G. Financement**

48. Le Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale concerne 90 pays en développement, et son exécution nécessite 83 millions de dollars. À ce jour, un montant total de 45 millions de dollars a pu être réuni grâce au Ministère britannique de développement international, à la Fondation Bill et Melinda Gates et à la Coopération italienne.

49. Grâce à une campagne de sensibilisation nourrie organisée à l'initiative du Bureau mondial, la Banque africaine de développement et la CEA ont donné 10 millions de dollars à la Commission européenne pour couvrir le manque à financer du Fonds mondial d'affectation spéciale en Afrique. Un mémorandum d'accord devrait être signé avec la Commission européenne.

50. Le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants a préparé une proposition de projet d'harmonisation des statistiques et reçu un financement de 500 000 dollars de la Banque mondiale. Le projet a été élaboré dans le cadre de la Stratégie mondiale et participera ainsi à la réalisation de ses objectifs généraux.

51. La Banque interaméricaine de développement a également versé une subvention d'un montant total de 1 150 000 dollars au titre du développement d'une méthode de mise en œuvre des systèmes de statistiques agricoles en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui relève également de la Stratégie mondiale.

## **H. Orientations à suivre et priorités pour 2015**

52. Au niveau du Bureau mondial, les priorités pour 2015 seront les suivantes : i) renforcer les mécanismes de coordination entre le Bureau mondial et les partenaires d'exécution régionaux; ii) mettre en œuvre le dispositif de suivi et d'évaluation existant; iii) réaliser l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale; iv) compléter les rapports annuels d'activité pour qu'ils portent également sur les initiatives de renforcement des capacités statistiques, et renforcer de ce fait les mécanismes de coordination entre les diverses initiatives; v) classer les activités de recherche par ordre de priorité en fonction de l'urgence des besoins et des nouveaux besoins exprimés par les pays, et réaliser des essais sur place; vi) élaborer 50 publications (directives, rapports techniques et supports de formation) qui peuvent être utilisées rapidement par les régions et les pays; vii) veiller à ce que les connaissances sur de nouvelles méthodes d'un bon rapport coût-efficacité soient dûment transférées aux régions et aux pays grâce à des formations et une diffusion adaptées; viii) mobiliser des ressources pour les régions manquant de financement (Amérique latine et Caraïbes, Communauté des États indépendants et Proche-Orient), ainsi que pour le Bureau mondial et la région Asie-Pacifique en organisant des conférences de donateurs aux niveaux régional et mondial; ix) participer à la mobilisation des ressources au niveau national pour assurer le financement durable des plans stratégiques pour les statistiques agricoles et rurales; x) en collaboration avec les partenaires d'exécution en Afrique, veiller à l'harmonisation de la Stratégie mondiale et des composantes du Programme pour qu'elles participent à la production durable de données de qualité.

53. En Afrique, les activités prévues pour 2015 seront les suivantes : i) finaliser l'appui à la conception des plans stratégiques pour les statistiques agricoles et rurales dans les pays qui ont débuté le processus en 2014 et exécuter les plans dans de nouveaux pays prioritaires, à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burkina Faso, la Gambie, Madagascar, le Niger, le Nigeria, la République démocratique du Congo et le Rwanda; ii) apporter une assistance technique selon les priorités indiquées par les pays en utilisant les méthodes d'un bon rapport coût-efficacité existantes; iii) comparer le cadre de résultats du Programme à l'ensemble minimal de données de base de la Stratégie mondiale et aider les pays à intégrer un volet statistique dans les plans nationaux d'investissement agricole; iv) veiller à ce que les besoins en formation soient pris en compte dans le Programme; v) commencer à renforcer les capacités des centres de formation régionaux; vi) continuer à offrir des bourses d'études de longue durée; vii) mettre en œuvre le cadre de suivi et d'évaluation; et viii) assurer la coordination des activités avec le Bureau mondial et les autres régions.

54. En ce qui concerne l'Asie, l'année 2015 sera axée sur les activités suivantes : i) terminer les bilans de pays approfondis en Indonésie, en République populaire démocratique lao et aux Fidji; les commencer au Myanmar et en Géorgie ainsi que dans les nouveaux pays prioritaires, à savoir l'Afghanistan, le Cambodge, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Viet Nam; élaborer un programme



spécial d'assistance pour les petits États insulaires en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique; ii) préparer des plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales dans les pays dans lesquels les bilans approfondis sont terminés; iii) fournir une assistance technique aux pays sur des sujets indiqués comme prioritaires dans les propositions de pays; iv) faire en sorte que les besoins en formation soient intégrés dans les plans sectoriels; v) renforcer la capacité des organismes de formation nationaux et régionaux; vi) élaborer des programmes d'enseignement types et mettre au point des supports de formation en ligne; vii) exécuter les activités réalisées sous la responsabilité de la Banque asiatique de développement à l'appui des pays; viii) appliquer le cadre de suivi et d'évaluation; et ix) coordonner les activités avec le Bureau mondial et les autres régions.

55. Dans les trois autres régions (Amérique latine, Proche-Orient, Communauté des États indépendants), la priorité sera donnée à : i) la finalisation des plans d'action régionaux; ii) la mobilisation de ressources suffisantes; iii) la mise en œuvre d'activités participant à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale qui ne sont pas financées par le Fonds mondial d'affectation spéciale.

### **III. Résumé des travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales : amélioration des données sur la consommation alimentaire dans les enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages**

56. À sa quarante-troisième session, la Commission de statistique a approuvé la création d'un Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales afin de faciliter l'élaboration de nouvelles normes statistiques internationales dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture écologiquement viable et du développement rural et de fournir des directives au Bureau mondial sur la mise en œuvre du programme de recherche de la Stratégie mondiale<sup>1</sup>.

57. En consultation avec la Division de statistique, la FAO a invité un certain nombre de pays et d'organismes internationaux à faire partie du Groupe. Les membres invités ont été choisis sur la base de leur mandat et de leur participation active aux travaux méthodologiques menés sur les statistiques agricoles et rurales et celles relatives à la sécurité alimentaire. Il a aussi été dûment tenu compte de la nécessité de veiller à ce que le Groupe conserve une taille raisonnable tout en assurant une représentation adéquate et équilibrée des différentes régions du monde. La composition du Groupe peut cependant être modifiée et les pays et organismes souhaitant participer à ces travaux, qui seront menés sous l'égide de la Division de statistique de la FAO, sont invités à le faire savoir au secrétariat.

58. Le mandat, les modalités de travail et la composition actuelle du Groupe d'experts ont été arrêtés lors d'une réunion tenue à New York en février 2014 et

<sup>1</sup> Voir E/CN.3/2012/34-E/2012/24, décision 43/104.

seront publiés sur les sites Web de la Stratégie globale et de la Division de statistique de la FAO.

59. Le Groupe d'experts a pour objectifs : i) de faciliter l'élaboration de nouvelles normes statistiques internationales dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture écologiquement viable et du développement rural; ii) de faciliter la coordination et l'intégration des statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture écologiquement viable et le développement rural avec les normes internationales correspondantes appliquées dans d'autres domaines statistiques; et iii) de conseiller le Bureau mondial sur le programme de recherche de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

60. Avant même la création officielle du Groupe d'experts, son secrétariat a entrepris d'établir un programme de travail sur l'élaboration de nouvelles directives qui permettent d'améliorer la mesure de la consommation alimentaire dans les enquêtes sur les ménages. Au cours des deux dernières décennies, des progrès sans précédent ont été accomplis dans la production et la diffusion de données sur la consommation et les dépenses des ménages dans les pays en développement. En outre, la multiplication des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages<sup>2</sup> a permis d'utiliser ces enquêtes à d'autres fins que celles initialement prévues, notamment pour l'analyse de la sécurité alimentaire, l'établissement de bilans, la planification et le suivi des interventions nutritionnelles fondées sur l'alimentation, l'évaluation des besoins d'information du secteur privé et pour d'autres travaux de recherche.

61. La multiplicité des méthodes employées, les écarts de qualité et la diversité des usages, qui suscitent des préoccupations croissantes dans les milieux universitaires et politiques, nécessitent une approche plus systématique de la conception des enquêtes et une meilleure appréciation de son impact sur la mesure de la consommation ou des dépenses alimentaires. S'il va de soi que chaque enquête doit être conçue différemment selon l'objectif visé, l'augmentation spectaculaire du nombre d'enquêtes sur les ménages dans les pays en développement s'est accompagnée d'une prolifération des outils et méthodes de collecte des données relatives à l'alimentation qui ne peut s'expliquer par la multiplicité des usages ou les caractéristiques du pays. Ce phénomène est imputable dans une large mesure à l'absence de normes mondiales permettant de guider la collecte de données sur la consommation alimentaire dans les enquêtes sur les ménages, comme en témoigne l'hétérogénéité des méthodes utilisées pour le même type d'enquête dans différents pays ou dans le même pays à différents moments.

62. Des préoccupations du même ordre sont à l'origine d'initiatives telles que la création par le Comité de la statistique nationale du Conseil national de recherche des États-Unis, à la demande du United States Bureau of Labor Statistics, d'un groupe d'experts chargé de formuler des recommandations concernant la refonte des

---

<sup>2</sup> Selon le principal objectif visé, les enquêtes qui recueillent des informations sur la consommation ou les dépenses des ménages peuvent revêtir différentes formes, telles que les enquêtes sur le budget des ménages, les enquêtes sur le revenu et les dépenses ou les enquêtes « polyvalentes » ou « intégrées » sur les ménages, comme les enquêtes de l'Étude de la mesure des normes de vie. Ces enquêtes, qui sont généralement représentatives au niveau national, sont collectivement appelées ici Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages.

enquêtes sur les dépenses de consommation aux États-Unis<sup>3</sup>, et la Conférence de 2011 sur les recherches sur le revenu et la fortune organisée par le National Bureau of Economic Research, qui avait pour thème l'amélioration de la mesure des dépenses de consommation. Dans les pays en développement, plusieurs études universitaires ont analysé l'impact de certains aspects de la conception des enquêtes sur la mesure des dépenses totales, de la pauvreté et des inégalités. Parmi ces études, rares sont celles qui se concentrent expressément sur l'alimentation, et les travaux menés jusqu'ici ont presque exclusivement porté sur les dépenses moyennes et certaines mesures de la pauvreté ou des inégalités. L'impact de la conception des enquêtes sur des aspects spécifiques de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition est cependant moins bien connu et, comme mentionné plus haut, on s'intéresse de plus en plus à la possibilité d'utiliser les données pour analyser d'autres indicateurs du bien-être, telles que la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition.

63. Dans ce contexte, la FAO, le Réseau international d'enquêtes sur les ménages et la Banque mondiale ont réalisé une étude sur l'amélioration de la pertinence et de la fiabilité des données relatives à l'alimentation tirées des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages<sup>4</sup>, qui a été présentée lors d'un séminaire organisé pendant la quarante-cinquième session de la Commission de statistique et a donné lieu à la création d'un groupe de travail technique chargé de cette tâche.

64. Le groupe de travail rassemble des statisticiens, des économistes et des nutritionnistes provenant d'instituts de recherche et d'organismes nationaux et internationaux afin de promouvoir les échanges interdisciplinaires qui tirent parti des atouts de chacun. Le groupe a tenu deux réunions en 2014, l'une par vidéoconférence et l'autre dans le cadre d'un atelier international organisé par la FAO à Rome les 6 et 7 novembre. La deuxième réunion avait pour objectif d'examiner, d'une part, l'impact de la conception des enquêtes et questionnaires sur la qualité des données concernant le mode d'acquisition des denrées alimentaires et la consommation alimentaire, et, d'autre part, les pratiques optimales pouvant être recommandées pour assurer différentes utilisations de ces données.

65. Cette réunion a notamment permis de définir un programme de recherche coordonné pour mettre au point, valider et promouvoir l'adoption de normes internationales de mesure de la consommation alimentaire dans les enquêtes auprès des ménages. Les recherches méthodologiques porteront sur cinq domaines prioritaires : i) mesure de l'acquisition de denrées alimentaires ou de la consommation alimentaire; ii) mesure de la consommation des ménages ou des personnes; iii) sélection de la période de référence appropriée; iv) définition de la longueur et de la composition de la liste de denrées alimentaires; et v) prise en compte des aliments consommés en dehors du foyer. Les travaux prévus comprennent l'examen et la consolidation des données factuelles existantes, une nouvelle analyse des données d'enquête existantes et des travaux de validation méthodologique pouvant nécessiter la collecte de nouvelles données.

---

<sup>3</sup> National Research Council, « Measuring What We Spend: Toward a New Consumer Expenditure Survey », Don A. Dillman et Carol C. House, éd. (The National Academics Press, 2013, Washington), consultable en ligne à l'adresse suivante : [www.nap.edu/catalog/13520/measuring-what-we-spend-toward-a-new-consumer-expenditure-survey](http://www.nap.edu/catalog/13520/measuring-what-we-spend-toward-a-new-consumer-expenditure-survey).

66. Le plan de travail du groupe technique vise à élaborer des directives fondées sur l'expérience pour examen par le Groupe d'experts et présentation à la Commission de statistique. Ces nouvelles directives serviront à définir un programme visant à renforcer les capacités nationales de collecte de données sur la consommation alimentaire dans les enquêtes sur les ménages.

## **IV. Programme de recensement mondial de l'agriculture 2020 de la FAO**

### **A. Introduction**

67. La FAO est le principal organisme des Nations Unies chargé de promouvoir le Programme décennal de recensement de l'agriculture à l'échelle mondiale. Neuf recensements mondiaux de l'agriculture ont été effectués depuis les années 30, le premier sous les auspices de l'Institut international d'agriculture et, depuis les années 50, sous la direction de la FAO.

68. Tous les 10 ans, la FAO passe en revue les recensements effectués par les pays et les enseignements à en tirer afin d'élaborer et publier des directives révisées assorties de méthodes améliorées concernant les recensements. Elle élabore actuellement les directives du Programme de recensement mondial de l'agriculture 2020, qui couvrira la période 2016-2025.

69. Le Programme sera publié en deux volumes de manière à clairement séparer deux aspects distincts du recensement. Le volume I, intitulé « Programme, définitions et concepts », décrit les aspects méthodologiques et conceptuels du recensement de l'agriculture, tandis que le volume II, intitulé « Aspects opérationnels », décrit en détail les aspects pratiques d'un recensement agricole. Il s'agit d'une version revue et corrigée du document publié en 1995 sous le titre *Conducting Agricultural Censuses and Surveys* (Recensements et enquêtes agricoles).

70. La version préliminaire du volume I des directives du Programme 2020 repose sur l'analyse des expériences nationales dans le cadre du Programme 2010 et sur les nombreuses consultations menées avec les pays ainsi qu'avec des experts internationaux et régionaux pour définir les nouveaux besoins. Elle tient également compte des observations faites par les services nationaux de recensement, les partenaires de développement et d'autres experts internationaux lors d'un atelier international organisé au siège de la FAO en novembre 2014.

71. La version actuelle du volume I a été distribuée aux fins d'une dernière consultation générale à l'échelle mondiale sous les auspices de la Commission de statistique, avec la participation non seulement des ministères de l'agriculture, mais aussi des bureaux nationaux de statistique pour élargir la diffusion du document et recueillir davantage d'observations. Il est prévu d'engager le même processus de consultation pour le volume II à la fin de 2015. Une version revue et corrigée des deux volumes, tenant compte des appréciations et observations fournies, sera

---

<sup>4</sup> Voir

[www.ihsn.org/home/sites/default/files/resources/HCES%20food%20data%20assessment%20report\\_DRAFT\\_V8\\_25\\_02\\_14.pdf](http://www.ihsn.org/home/sites/default/files/resources/HCES%20food%20data%20assessment%20report_DRAFT_V8_25_02_14.pdf).

ensuite présentée pour adoption par la Commission de statistique à sa quarante-septième session en 2016.

## **B. Principales caractéristiques du Programme de recensement mondial de l'agriculture 2020**

72. L'une des principales caractéristiques du nouveau programme est son lien étroit avec la Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Le recensement de l'agriculture sera une source d'information importante pour la définition de l'ensemble minimal de données de base de la Stratégie mondiale (premier pilier) et l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux grâce à la mise en place d'une base d'échantillonnage de référence et d'un système d'enquêtes intégré (deuxième pilier).

73. Le nouveau programme tient compte du fait que les pays utilisent des méthodes différentes selon leur situation, leur niveau de développement et leurs besoins. Dans ce contexte, le Programme 2020 présente les points forts et les points faibles des deux approches méthodologiques les plus utilisées pour les recensements, à savoir, l'approche traditionnelle, qui est encore largement utilisée, et l'approche modulaire adoptée lors du précédent cycle de recensements afin de recueillir davantage de données à moindre coût.

74. Le Programme 2020 met également l'accent sur l'intégration du recensement de l'agriculture dans un système intégré d'enquêtes agricoles. Les pays qui ont déjà mis en place un système d'enquêtes agricoles peuvent utiliser la méthode de recensement traditionnelle pour le programme d'enquêtes agricoles périodiques, tandis qu'il pourrait être plus facile pour les autres pays d'utiliser l'approche modulaire comme première étape de la mise en place d'un système d'enquêtes intégré.

75. Le Programme 2020 se distingue également par le fait qu'il réintroduit la notion d'éléments « essentiels » et établit clairement la distinction entre ces éléments et les éléments « de référence ». Il est recommandé que tous les pays recueillent les éléments essentiels, qu'ils utilisent l'approche traditionnelle ou modulaire pour leur recensement agricole. Les éléments de référence doivent spécifiquement être inclus dans le module central d'un recensement qui utilise l'approche modulaire, afin de fournir des données pour les bases d'échantillonnage des modules supplémentaires. Outre les éléments essentiels et de référence, le programme de recensement présente des éléments « additionnels » pour aider les pays à recueillir des données plus détaillées dans des domaines précis en réponse aux besoins exprimés par les utilisateurs des données.

76. Par ailleurs, les directives du Programme 2020 mettent davantage l'accent sur le recours à l'informatique pour la collecte, le traitement et la diffusion des données. L'utilisation croissante de la technologie dans les recensements et les enquêtes permet des gains d'efficacité appréciables et réduit sensiblement les délais entre la collecte et l'analyse des données. On peut citer à titre d'exemple les méthodes d'entretien individuel assisté par ordinateur, la collecte des données en ligne et le géocodage. De même, la présentation de données interactives en ligne (tableaux, graphiques, cartes) et l'accès aux microdonnées anonymisées ont élargi les possibilités de diffusion des données de recensement. Le développement de nouveaux outils de diffusion conviviaux facilite la prise de décisions éclairées,

permet aux utilisateurs de donner libre cours à leur créativité pour l'analyse des données et améliore la viabilité des statistiques agricoles en assurant leur intégration dans les systèmes statistiques nationaux.

77. Le Programme 2020 conserve trois caractéristiques importantes introduites dans le programme précédent. Premièrement, l'accent est mis sur l'intégration entre les recensements de population et des logements et les recensements agricoles. Une publication conjointe de la FAO et du Fonds des Nations Unies pour la population examine plus en détail l'intégration de ces deux activités statistiques. Deuxièmement, le Programme maintient la possibilité de recueillir des données à l'échelon communautaire en raison, d'une part, de la forte demande et de l'utilisation accrue de ce type de données, et, d'autre part, du coût marginal sur le terrain. Ces données servent à créer une base d'information sur l'infrastructure et les services auxquels les exploitations agricoles ont accès. Troisièmement, le Programme insiste encore davantage sur la nécessité de recueillir des données de recensement ventilées par sexe, en ajoutant de nouvelles variables qui faciliteront l'analyse de la participation des femmes aux activités agricoles.

78. Les principaux concepts et définitions seront repris. L'unité statistique d'un recensement agricole reste l'exploitation agricole, qui est définie de la même manière que dans le programme précédent. Deux concepts introduits dans le programme de recensement 2010 – « parcelles d'exploitation » et « sous-exploitant (responsable de la parcelle) » – ont été supprimés, car la méthode d'appréciation du rôle des membres du ménage dans la gestion de l'exploitation, notamment des femmes, a été modifiée. En outre, les forêts et autres terrains boisés ont été redéfinis conformément au Schéma directeur du Système de comptabilité environnementale et économique adopté par la Commission de statistique en 2012 et les définitions de l'emploi ont été alignées sur celles retenues par l'OIT en 2013.

### **C. Principales modifications apportées au contenu et à la classification des données dans le Programme 2020**

79. Le programme de recensement agricole contient un certain nombre d'éléments nouveaux. Certaines questions sont entièrement nouvelles, certaines ont été réintroduites et certaines font partie de questions existantes (sous-questions). Plus précisément : i) identification et caractéristiques générales de l'exploitation agricole : personne interrogée au sujet de l'exploitation agricole (question réintroduite); présence d'un régisseur salarié (question réintroduite); sexe du régisseur salarié; âge du régisseur salarié; ii) irrigation : superficie irriguée (sous-question); superficie équipée pour l'irrigation et en état d'utilisation; iii) cultures : présence de pépinières (sous-question); présence de terres cultivées sous abri (sous-question); iv) cheptel : nombre de femelles reproductrices (sous-question); v) pratiques agricoles : utilisation de cultures génétiquement modifiées (sous-question); types de pratiques aratoires; présence d'une agriculture de conservation; utilisation de méthodes de conservation des sols; vi) données démographiques et sociales : formation/éducation agricole de l'exploitant/des exploitants; vii) travail : question demandant si le travail sur l'exploitation est la principale activité; viii) répartition des décisions et des actifs détenus au sein du ménage : sexe des membres du ménage qui prennent des décisions en matière de gestion; superficie des terres cultivées, par sexe de la personne chargée de leur gestion; nombre d'animaux, par sexe de la personne chargée de leur gestion; superficie des terres

détenues, par sexe du propriétaire; nombre d'animaux, par sexe du propriétaire; ix) sécurité alimentaire du ménage : échelle des expériences de l'insécurité alimentaire; xiii) pêche : thème entièrement nouveau; xiv) émissions de gaz à effet de serre : thème entièrement nouveau; et xv) données à l'échelle communautaire : superficie des pièces d'eau communales utilisées pour l'aquaculture.

80. Plusieurs questions qui figuraient dans le Programme 2010 ont été modifiées dans le Programme 2020, à savoir : i) identification : un certain nombre de questions existantes concernant l'identification et l'emplacement de l'exploitation agricole ont été regroupées sous ce thème; ii) terres : la question « types de régime foncier en vigueur sur l'exploitation agricole » a été remplacée par « superficie de l'exploitation, par type de régime foncier »; iii) travail : la question « situation au regard de l'activité » a été remplacée par « situation au regard de l'emploi » aux fins d'harmonisation avec l'OIT; et iv) foresterie : la question « présence de forêts et autres terrains boisés » a été remplacée par « présence de terrains boisés sur l'exploitation agricole »; et la question « superficie des forêts et autres terrains boisés utilisés à titre principal ou secondaire » a été remplacée par « surface boisée », conformément au Système de comptabilité environnementale et économique.

81. Plusieurs questions qui figuraient dans le Programme 2010 ont été supprimées, à savoir : i) pratiques agricoles : la question « utilisation de bonnes pratiques agricoles » a été remplacée par une liste de pratiques agricoles écologiquement viables (voir les nouvelles questions ci-dessus); ii) données démographiques et sociales : question demandant si l'exploitation appartient à un ménage agricole; iii) travail (remplace « travail sur l'exploitation ») : « activité principale » et « temps consacré à l'activité principale »; iv) répartition des décisions et des actifs détenus au sein du ménage (remplace « gestion de l'exploitation ») : identification des parcelles d'exploitation; identification des sous-exploitants; sexe du sous-exploitant; âge du sous-exploitant; superficie des cultures gérées, par type de cultures; et nombre d'animaux gérés, par catégorie d'animaux. Ces questions ont été remplacées par de nouvelles questions qui permettent de mieux évaluer la répartition des décisions et des actifs détenus au sein du ménage (voir plus haut); et v) sécurité alimentaire des ménages : sous-questions concernant les pénuries de vivres, demandant notamment s'il arrive que les membres du ménage ne puissent pas manger à leur faim; mois où le ménage connaît des pénuries de vivres; causes des pénuries de vivres; effets des pénuries de vivres sur le mode d'alimentation; et mesures prises pour atténuer ces effets. En outre, les questions demandant si le ménage craint une pénurie de vivres, sur la fréquence normale de consommation de certaines denrées alimentaires, et sur la taille et le poids ont été éliminées grâce à la mise au point d'une approche novatrice dans le cadre du projet *Voices of the Hungry* de la FAO qui mesure plus directement le degré d'insécurité alimentaire des personnes (voir les questions nouvelles susmentionnées).

82. Les nouvelles classifications suivantes ont été adoptées : i) la classification des modes d'utilisation des terres a été mise en conformité avec le Schéma directeur du Système de comptabilité environnementale et économique<sup>5</sup> adopté par la Commission de statistique en 2012; ii) la classification par activité économique a été alignée sur la Classification internationale type, par industrie, de toutes les

<sup>5</sup> Voir [http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seeaRev/SEEA\\_CF\\_Final.en.pdf](http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seeaRev/SEEA_CF_Final.en.pdf).

branches d'activité économique, révision 4 (Nations Unies, 2008)<sup>6</sup>; iii) les classifications des cultures et du cheptel ont été alignées sur la Classification centrale de produits, version 2.1 enrichie (Nations Unies, 2014)<sup>7</sup>; et iv) la classification des machines et équipements a été révisée conformément à l'édition 2012 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises<sup>8</sup>.

## V. Questions à examiner

83. La Commission est invitée à :

a) **Se prononcer sur les progrès accomplis et fournir des orientations quant à la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales;**

b) **Prier les autorités nationales, les partenaires de financement et les autres bailleurs de fonds de contribuer davantage à l'exécution de la Stratégie et à l'obtention des ressources voulues pour combler le déficit de financement;**

c) **Formuler des observations et continuer à guider le Groupe d'experts dans ses travaux sur l'amélioration des données relatives à la consommation alimentaire dans les enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages;**

d) **Formuler des observations et fournir des orientations à la FAO sur l'élaboration de directives pour le Programme de recensement mondial de l'agriculture 2020.**

---

---

<sup>6</sup> Voir <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/isic-4.asp>.

<sup>7</sup> Voir <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc13/BG-CPC-Version21.pdf>.

<sup>8</sup> See [www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/instrument-and-tools/hs\\_nomenclature\\_2012/hs\\_nomenclature\\_table\\_2012.aspx](http://www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/instrument-and-tools/hs_nomenclature_2012/hs_nomenclature_table_2012.aspx).